



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée*

Bruxelles, 18 décembre 2014 (17.45h. CET)

KBC continue d'optimiser la structure de son capital

Le 18 décembre, après avoir obtenu le feu vert de la Banque nationale de Belgique, les Conseils d'administration de KBC Groupe et de KBC Assurances ont pris plusieurs décisions en vue de poursuivre l'optimisation de la structure de capital de KBC Assurances et de KBC Groupe. Ces décisions seront soumises à l'approbation de l'Assemblée générale (extraordinaire) de KBC Assurances.

À la suite des transactions proposées:

- **la solvabilité/CET1 de KBC Groupe augmentera de 0.49%;**
- **la solvabilité de KBC Assurances demeurera très solide à 282% selon Solvency I (et son rendement des capitaux propre augmentera).**

Les transactions sont les suivantes:

- KBC Assurances SA rachète à KBC Groupe SA des actions propres KBC Assurances pour un montant de 203 millions d'euros avant la fin de l'année, l'opération entraînant une amélioration du CET1 (KBC Groupe) de 0.20%
- Un remplacement des capitaux propres des actionnaires par un emprunt intragroupe Tier-2 d'un montant de 500 millions d'euros souscrit par KBC Groupe SA dans le courant du premier trimestre 2015, l'opération donnant lieu à une amélioration du CET1 de 0.29%.

Johan Thijs, CEO de KBC Groupe SA commente l'opération en ces termes: *“Une structure de capital efficace et robuste favorise notre croissance dans des conditions saines et créera à long terme de la valeur pour tous nos actionnaires et stakeholders. Les transactions annoncées ce jour nous aideront à optimiser encore davantage la structure déjà solide de notre capital et à atteindre un meilleur équilibre entre risque et performance.*

Avec son Solvency I ratio qui aujourd'hui excède 300%, KBC Assurances se classe au-dessus de la moyenne du marché de l'assurance européen. En outre KBC Assurances n'a, à ce jour, pas recours à des instruments de capital hybrides et constitue à ce titre une exception sur le marché. Remplacer les capitaux propres des actionnaires par des titres de créance Tier-2 moins chers à hauteur de 20% à 25% du capital disponible est une pratique courante sur le marché, à laquelle beaucoup de nos concurrents européens ont également recours. Il est clair que des opportunités d'optimisation existent pour KBC Assurances.

Les transactions proposées auront une incidence favorable sur le ROE (de 5 points de pourcentage environ) de KBC Assurances et créeront de la valeur sans effet notable sur les niveaux de solvabilité.

Même après la réduction du capital, les niveaux de solvabilité de KBC Assurances resteront très élevés à 282% (septembre 2014) selon Solvency I. Simultanément, le ratio CET1 du Groupe à fin septembre 2014 s'améliorera de 13,71.% à 14,20% (pro forma)."

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.

Tél. : +32 2 429 50 51, mail : wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe / Porte-parole KBC Groupe

Tél. : +32 2 429 85 45, mail : pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group
